

## **Compte rendu du Comité Directeur du 26 septembre 2015**

**Présents:** JL Barlatier, Jean Delannoy, Dominique Laplante, Jean Louis Lecoq, Guy Llata, Josette Mikoff, Serge Mikoff, Dominique Plé, Denis Reynaud, Yves Souche Bernard Taillade, Corinne Tournassat, Yves Villanueva, Jean Louis Saudrais

**Excusés :** Christophe Abric, Bernard Suzzarini

### **Compte rendu du CD du 23 mai 2015**

Validé à l'unanimité.

Josette fait remarquer qu'il y aurait lieu de prévoir l'an prochain un CD intermédiaire car une durée de quatre mois entre deux réunions est trop longue, ce qui est admis de la plupart.

Démission d'Hervé Tournassat

Les membres prennent acte de cette démission.

Il n'est pas prévu de coopter un remplaçant, l'année étant très avancée.

### **Compte rendu financier:**

Jean Louis fait la lecture des documents fournis. Il présente le compte de résultat arrêté au 31 Août ainsi que la projection au 31 décembre 2015. Celle-ci fait apparaître une prévision d'excédent d'environ 5000euros. Il a également commencé à travailler sur un prévisionnel 2016 tenant compte des baisses de recettes connues à ce jour (subvention, suppression du parking, baisse des cotisations) ainsi que sur une augmentation des dépenses de voile légère liées à l'accroissement des effectifs. Il ne s'agit bien sûr, pour l'instant, que d'un outil de travail. Il laisse entrevoir un déficit d'environ 10 000€.

### **Présentation des Conventions.**

Corinne informe que la convention voile légère 2015 a été signée.

Serge présente le projet d'avenant de la convention Régie SngRPC, qui nous était proposée et liée à la venue de la flotte des dragons sur Port Camargue. Après une rencontre avec Michel Cavailles ainsi qu'avec le Maire, cet avenant n'a pas été signé afin de ne pas intervenir sur le chapitre des tarifs et nous mettre en porte à faux avec les

autres adhérents utilisateurs de ce terre-plein qui ne bénéficient pas des mêmes conditions. Il informe qu'au cours du dernier Conseil d'administration il lui a été indiqué que ce projet était retiré.

## **Compte rendu des commissions**

### **Commission voile légère:**

Corinne fait le point sur la situation en cette rentrée, rappelle l'évolution très positive sur les trois dernières années. Elle explique qu'il y a lieu d'envisager la création d'un groupe supplémentaire. A ce titre un projet de budget 2016 de l'école est présenté faisant ressortir le besoin de subvention (plus de 50% de la subvention municipale) Dominique fait remarquer que cette présentation n'est pas appropriée. Elle doit faire apparaître le déficit à rapprocher ensuite des objectifs de notre politique.

L'ensemble des membres présents s'expriment sur le sujet des subventions, dépassant le seul cadre de la voile légère. Le secrétaire indique que tous ces sujets vont être rediscutés dans le cadre du projet plus global et plus ambitieux du dossier "école de mer".

Néanmoins, il ressort que si les prévisions des recettes paraissent moins favorables comme le montre l'ébauche du prévisionnel 2016, la présence de réserve (un an de budget) serait un frein à l'augmentation des subventions. Il semble donc qu'il y aurait lieu de procéder maintenant aux achats que nous retardons depuis 3 ans pour cause de rigueur ! Lors du prochain CD seront donc examinés les dossiers suivants :

- achat d'un zodiac (Dominique et son équipe)
- aménagement de la cuisine (Josette et Dominique Plé)

Corinne revient sur le chapitre du prêt du catamaran et du laser sur lequel elle a rappelé la chronologie dans la synthèse jointe au dossier. Elle a préparé une convention CDV (propriétaire du laser) SNGRPC. Celle-ci est mise en attente pour l'instant car du fait de la saison il n'y a plus de caractère d'urgence. D'autre part, Jean Louis indique qu'il vérifiera également l'existence d'une convention sur les autres bateaux du CDV qui nous ont été confiés. De plus, JLB informe que le CDV 30 48 va être supprimé ou absorbé ou rapproché ??? du CDV 34. Il y a donc lieu d'anticiper la destination de la flotte optimist et Laser confiée à la SNGRPC.

Le Secrétaire évoque ensuite le dossier du parking à la suite du courrier de la Régie reçu cet été et de la rencontre avec Michel Cavailles. Il doit être libéré au 1er septembre

2016. Celui-ci a pris l'engagement de stationner les bateaux des coureurs et ceux du club mais il n'est pas prévu de solutions pour les autres ! Ils seront informés avant la fin de l'année. Il rappelle ensuite les incidences dans les recettes déjà évoquées par le trésorier. (environ 6000€ cotisation adhérent et parking)

### **Commission développement**

Le secrétaire informe que Michel Cavailles, lors du dernier RDV, a demandé qu'il soit préparé un dossier sur le projet SNGRPC au sein de la future école de mer avec notamment une partie école de mer ambitieuse (création d'un poste moniteur, intégration de la voile scolaire, etc...) les membres s'expriment sur ce sujet. Avec l'aide de la régie, ce dossier sera remis avant la fin décembre.

### **Commission sportive**

Denis fait un cpte rendu positif de la mini Max L'accueil à Ajaccio est très bon et cette destination est à nouveau retenue pour l' an prochain.

Dominique présente le projet modifié du programme 2016 préparé par sa commission et discuté avec la YCGM. De nouvelles modifications et dates sont arrêtées. Le projet définitif est joint en annexe

### **Commission animation**

Dominique Plé exprime à nouveau ses difficultés par rapport à l'organisation du programme festif : effectif et animation des bénévoles, réalisation des repas, nettoyage du Club House. Comment étoffer la commission ? Créer un deuxième poste de responsable et partager les manifestations, les rôles???? Faire appel plus souvent à des traiteurs, rediscuter des prix des repas ? Etc.....

### **Questions diverses**

Du fait des modifications de programme 2016, l'assemblée générale 2016 est fixée au 13 février. La salle du ponant est disponible mais le club House ne l'est pas. Il est proposé de faire le repas au Casino.

Le prochain CD est fixé au 7 novembre à 15h

Le secrétaire général  
Le 7 octobre 2015